

Planification fiscale et patrimoniale pour les particuliers

22 septembre 2022 (Lausanne, journée entière)

Public visé

- Conseillers fiscaux
- Assureurs
- Banquiers
- Planificateurs financiers
- Gérants de fortune
- Fiduciaires
- Avocats
- Notaires
- Juristes

Contenu

- Prévoyance et fiscalité: actualités et questions choisies
- Fiscalité immobilière: détention directe ou indirecte d'immeubles à l'étranger
- Imposition de la famille: divorce et fiscalité, quelle planification possible?
- Imposition de la fortune privée en Suisse: imposition des cryptomonnaies et des NFTs
- Revue de jurisprudence fiscale

Conditions-cadres

Des bases en fiscalité sont requises

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Quelques outils de planification fiscale et patrimoniale pour les particuliers
- Vous saurez
- Mettre en œuvre les outils de planification fiscale et patrimoniale pour les particuliers exposés lors du séminaire

Responsable du séminaire

Mélanie Erb-Zimet, Experte fiscale diplômée, MLaw, Banque Bonhôte & Cie SA

Conférenciers

Anaïs Brodard, Avocate, Médiatrice FSA, Formée au droit collaboratif, Associée-fondatrice Brodard Avocats SA

Justin Brodard, Avocat, Expert fiscal diplômé, Formé au droit collaboratif, Associé-fondateur Brodard Avocats SA

Thierry De Mitri, Expert fiscal diplômé, De Mitri Conseils SA

Mélanie Erb-Zimet, (voir ci-dessus)

Roberto Garruso, Expert fiscal diplômé, RGA Conseil fiscal Sàrl

Jérôme Heumann, MLaw, Responsable département TVA, Fiduciaire Berney Associés SA

Bertrand Tille, lic. iur. LLM en droit européen, Administration cantonale des impôts VD, Président du groupe de travail Prévoyance et impôts CSI

Date

22.09.2022 journée entière

Lieu

Royal Savoy Hôtel & Spa
Avenue d'Ouchy 40
1006 Lausanne
www.royalsavoy.ch

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTSuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTSuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.25	Café d'accueil	
08.25–08.30	Introduction	Mélanie Erb-Zimet
08.30–09.30	Prévoyance professionnelle – actualités et questions choisies	Bertrand Tille
09.30–10.15	Fiscalité des cryptomonnaies et NFTs	Jérôme Heumann
10.15–10.45	Pause-café	
10.45–12.15	Imposition de la famille Divorce et fiscalité – quelle planification?	Anaïs Brodard Mélanie Erb-Zimet
12.15–14.00	Repas de midi	
14.00–15.00	Revue de jurisprudence	Justin Brodard
15.00–15.15	Pause-café	
15.15–16.45	Détention directe et indirecte de biens immobiliers à l'étranger Questions choisies	Thierry De Mitri Roberto Garruso
16.45–17.00	Conclusion	Mélanie Erb-Zimet

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.